

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 5 Mars 1967

CIRCONSCRIPTION DE CHATEAU-GONTIER

Electrices,

Electeurs,

Ayant conscience d'avoir rempli honnêtement le mandat que vous m'aviez confié, j'ai accepté, sur la demande de mes amis du Centre Démocrate, l'honneur de solliciter vos suffrages aux Élections du 5 Mars prochain, avec mon Ami, André PICHARD, mon suppléant depuis 1958.

Avec tous les Français, je refuse le retour au passé. La stabilité politique est garantie par la Constitution. Je la maintiendrai et veillerai à ce qu'elle soit appliquée.

Ma Doctrine vous la connaissez. Profondément attaché **au respect de la personne humaine, à la liberté de conscience et d'expression**, je suis persuadé que seule une vraie démocratie, dans un régime de **continuité et de stabilité**, peut contribuer à l'épanouissement de l'homme et lui laisser la libre disposition de lui-même, dans ses initiatives et ses responsabilités.

Européen de toujours, j'ai opté pour la grande Europe de Robert Schuman, qui seule peut constituer une puissance à l'échelle mondiale, avec ses 250 millions d'habitants. Elle peut créer cette force de frappe qui garantira la paix, la sécurité, ouvrira une aire de prospérité et d'avenir pour notre jeunesse, développera avec des moyens puissants **la recherche scientifique sans peser trop lourdement sur la feuille d'impôts**. Ce sera une véritable Europe économique et politique, les deux étant indissolublement liées.

Mon ACTION :

Lors des débats budgétaires à l'Assemblée Nationale, je suis intervenu dans les différents budgets de : l'Agriculture, la Santé Publique, l'Éducation Nationale, l'Industrie et le Commerce, les Travaux Publics, la Construction, etc...

Membre de la Commission des Affaires Culturelles et Sociales, j'ai plaidé à maintes reprises l'application du rapport constant pour les Anciens Combattants.

J'ai été rapporteur de l'Enseignement au budget de l'Agriculture, où j'ai demandé l'attribution d'un plus grand nombre de bourses.

Je me suis élevé contre l'impôt toujours croissant sur le revenu des personnes physiques, ainsi que sur l'application de la T.V.A. aux taux multiples sur le commerce de détail. J'ai demandé une ouverture de crédit plus importante pour les artisans et commerçants. J'ai participé directement à l'implantation de sept usines dans le Sud-Mayenne.

T. S. V. P.

Personnellement j'ai obtenu par mes interventions la révision de l'application de l'indemnité viagère de départ aux petits exploitants et une augmentation de la retraite aux personnes âgées. J'ai plaidé et obtenu une meilleure adaptation de l'assurance maladie des professions indépendantes et suis intervenu sur les conventions médicales et le libre choix du patricien par les clients.

Mon PROGRAMME :

C'est dans la ligne du passé que je continuerai à plaider les causes suivantes :

1° — L'Enseignement général et la formation professionnelle des jeunes toujours plus nombreux, à qui nous devons assurer l'avenir et procurer des bourses pour les aider.

2° — La construction de logements plus nombreux à des prix accessibles à tous.

3° — L'Emploi qui pose des problèmes d'avenir.

4° — Maintenir les droits des Anciens Combattants et des Veuves de guerre, par l'application du rapport constant. Demander la retraite à 60 ans des anciens prisonniers de guerre.

5° — Venir en aide aux personnes âgées en augmentant leur retraite et en favorisant la construction d'établissements pour les recevoir.

6° — Protéger les Artisans et les Commerçants contre une fiscalité toujours plus dévorante.

7° — Pratiquer une politique d'expansion et d'investissements par des prêts à long terme.

8° — Infléchir le Gouvernement sur l'abattement de zone qui avait été promis en 1962 et qui devient urgent dans notre Mayenne.

9° — Garantir aux agriculteurs la parité, en leur assurant un meilleur revenu de leur production. Éviter le départ de nos jeunes en sauvegardant nos exploitations familiales par des aides plus substantielles.

10° — Développer le tourisme dans notre département. Il est une source de richesse pour lui, chaque corps de métier y participant.

Sans promesse illusoire, je m'efforcerai, comme dans mes deux premiers mandats, d'être au service de chacun par mes interventions concernant les demandes de subventions, l'accélération des dossiers et autres demandes personnelles.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS, que vous apparteniez à différentes professions, que vous soyez : fonctionnaires, salariés, retraités, vous voterez pour élire votre représentant le 5 Mars prochain.

VOTER, c'est juger à travers l'homme que vous choisirez sa force de caractère, ses capacités, son désintéressement, son dynamisme, sa probité, son honnêteté, vous discernerez ses préoccupations de l'intérêt qu'il porte au bien commun sur le plan départemental et national.

VOTER en définitive, c'est choisir l'homme soucieux d'un mieux être à l'égard de toutes personnes, dans le respect des libertés de pensée et d'action.

Alors, si vous considérez que mon action d'hier engage l'avenir de demain, vous voterez pour le candidat qui a fait ses preuves et qui veut la stabilité dans la continuité de la Ve République.

Louis FOURMOND

DÉPUTÉ SORTANT

Candidat Centre Démocrate

Suppléant :

André PICHARD

Licencié en Droit

IMP. IND. CH.-GONTIER